

Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

1. Résumé et vue d'ensemble

Meyrin FM est une radio locale qui se veut être la radio de la ville de Meyrin et de ses habitants diffusée 24h/24h et 7j/7j sur l'ensemble du télé-réseau du canton de Genève, créée et animée par un groupe de jeunes bénévoles ultra motivés âgés de 15 à 34 ans.

Meyrin FM est une radio associative à but non lucratif et sans publicité qui est animée par des jeunes de la commune et du canton de Genève.

Les objectifs de la radio sont axés sur la formation et la responsabilisation des jeunes en leur apprenant:

- à créer un concept d'émission,
- à s'exprimer envers les auditeurs,
- à utiliser les outils radiophoniques, tels que: le matériel audio professionnel et informatique.

La chaîne existe depuis 13 ans sur le câble avec une structure de fonctionnement déjà mise en place.

Nous représentons la jeunesse sur le plan communal voire cantonal et envers nos autorités

Nous intéressons les jeunes à la vie et aux activités de proximité et à favoriser la création de projets en matière de manifestations, de médias afin d'animer, à notre manière, la commune, voire le canton.

Nous organisons des événements et soirées qui ont pour objectifs, la mise en place de toutes sortes de manifestations qui auraient pour but d'animer et de rassembler la jeunesse de la commune dans un climat de confiance et le développement d'une coopération avec des différentes associations.

Le programme thématique est animé par des adolescents et des adultes agrémentés de musique de tendance actuelle et des informations sur les films, les concerts, les soirées et informations régionales et locales meyrinoises

Notre développement est axé principalement sur la formation des jeunes et les passionnés du domaine radiophonique ainsi qu'à l'extension de nos programmes à travers une fréquence hertzienne qui couvrirait le canton de Genève.



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

2. Identité du requérant

2.1 Indications générales concernant le requérant

- a. Association des Jeunes de Meyrin – Meyrin FM
- b. Association des Jeunes de Meyrin – Meyrin FM
Route de Meyrin 307b
Case postale 225
1217 Meyrin 1
- c. Monsieur Stéphane Miranda
c/o Association des Jeunes de Meyrin
Route de Meyrin 307b
Case postale 225
1217 Meyrin 1
022 / 783 45 76 (tel et fax)
076 / 364 54 92
stephane.miranda@meyrinfm.ch

2.2 Organisation et composition

- a. Association (statuts annexés)
- b. Comité: 3 personnes selon organigramme annexé et règlement interne.
- c. Responsable Administrative : Madame Cristine Quiblier
Rue Gilbert 10
1217 Meyrin
Nationalité suisse

Responsable Meyrin FM : Monsieur Stéphane Miranda
Ch. de Chaumont 6
1232 Confignon
Nationalité suisse

Secrétaire : Madame Vanessa Caruana
Promenade des Champs-Frechets 18
1217 Meyrin
Nationalité suisse
- d. Non
- e. Bilan et rapport d'activité de l'année 2006 annexés



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

2.3 Activité du requérant dans le domaine des médias

- a. Notre activité est exercée dans le média radiophonique depuis 13 ans.
- b. Non
- c. Non

2.4 Indications à fournir sur les participations individuelles dans l'entreprise

- a. Non, statuts associatifs.
- b. Non, aucune personne morale n'est détentrice d'un part en pour cent.
- c. Pas de prêt, nous percevons uniquement une subvention communale annuelle de la Ville de Meyrin.



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

3. Programme

3.1 Type de programme radio ou télévision prévus

Radio

- a. La durée du programme est 24h/24h, 7j/7j.

Le contenu et la structure du programme sont thématiques, sans publicité et axés principalement pour répondre aux demandes des minorités culturelles dans le domaine dit « Club bing », c'est-à-dire tous ce qui touche les styles musicaux de tendances actuelles, Dance, House, R&N et musiques électroniques accompagnés d'informations culturelles sur ces différents thèmes.

Nous diffusons également de l'information sur les différentes soirées et concerts organisés dans la région, les films qui sortent au cinéma et des informations plus généralistes qui sont locales et régionales.

Quelques émissions programmées en soirée ou le week-end sont plus d'un type traditionnel avec des styles musicaux élargis.

Nous visons avec notre programme un public jeune et moins jeune qui recherchent un media qui leur permette de s'identifier par rapport à leurs goûts.

- b. L'ensemble des émissions réalisées sur l'antenne de Meyrin FM est prévu à la zone de diffusion demandée.

Nous prévoyons que 5% sera attaché à la culture en proposant des interviews d'artistes de tout horizon musical ainsi que la couverture d'événements musicaux ponctuels.

Nous prévoyons que 15% sera attaché à l'information, c'est à dire informer par le biais de « Flash Info » les auditeurs des nouvelles qui se passent dans la région de diffusion demandée et compléter par des nouvelles internationales.

Les 80% restant est prévu pour les émissions dites « thématiques » qui sont réalisées et animées par diverses personnes venant de tout horizon culturel de la région à laquelle nous sommes attachés, c'est-à-dire Genève et bien entendu la commune de Meyrin où nous résidons..



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

3.2 Mandat de prestations

4.3.4.1 Orientation

L'orientation de Meyrin FM est liée par les statuts de l'Association des Jeunes de Meyrin qui est d'être à buts non commerciaux et d'offrir un programme radiophonique sans publicité et ceci depuis sa création en 1994.

De ce fait, son fonctionnement est lié à la subvention annuelle de la Ville de Meyrin, aux cotisations des membres et aux éventuels dons, afin d'avoir un budget équilibré sans bénéfices.

Le programme offert est thématique et toutes les émissions sont réalisées et conçues par nos membres. Cela permet d'offrir une grille étoffée répondant tout particulièrement aux besoins des minorités culturelles non représentées dans les radios commerciales.

Depuis la création de la radio, nous formons des jeunes aux domaines radiophoniques afin qu'ils obtiennent les bases nécessaires qui leur permettront par la suite de proposer leurs services aux autres radios de la région.

A ce jour, plusieurs animateurs formés à Meyrin FM sont partis dans des radios du paysage radiophonique romand.

4.3.4.2 Inputs

Les conditions de travail à Meyrin FM découlent de l'engagement du membre bénévole pour les tâches auxquelles il souhaite adhérer en venant chez nous.

Si le membre s'est engagé pour une émission de 2 heures hebdomadaires par exemple, il s'organise avec le responsable de l'antenne pour préparer son émission selon un concept qu'il aura préparé et l'affinera par les conseils du responsable de l'antenne tout au long d'une période de formation qui sera définie en fonction de son aptitude d'apprendre.

Un plan détaillé du concept de formation est joint à ce dossier.

4.3.4.3 Outputs

Le programme de Meyrin FM est thématique depuis plusieurs années, ceci dans le but d'être une fenêtre pour les minorités non représentées à ce jour.

L'octroi d'une concession hertzienne permettra d'appuyer cette volonté et d'offrir un plus large choix de ses minorités.

L'orientation musicale et la programmation de la grille des programmes sont thématiques et principalement axés à présenter des styles musicaux de tendance actuelle en y associant des concepts de reportages par le biais de rubriques ou d'interviews des journées « lives » en direct depuis des manifestations associatives diverses, ainsi que des soirées organisées par des clubs musicaux associatifs.

Comme mentionné au point 4.3.4.2, Meyrin FM exclut tout but lucratif.



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

3.3 Production

- a. Un studio principal d'environ 10 m2 situé à l'emplacement des locaux de l'Association.
Il est prévu dans un avenir proche d'avoir un 2^{ème} studio pour améliorer la formation des jeunes hors direct et qui serait utilisé en secours lors de maintenance du studio principal.
- b. Les membres de l'Association des Jeunes de Meyrin ne sont pas rémunérés pour leurs actions/activités au sein de l'AJM et de Meyrin FM; ils sont actuellement bénévoles et volontaires et la répartition par secteur est la suivante:
 - 32 membres actifs, dont :
 - 25 dans le domaine de la rédaction et émissions,
 - 2 dans le domaine de la technique,
 - 4 dans le domaine de l'administration.
- c. 2% en provenance de la Suède. Production indépendante nous offrant un programme de haute qualité en anglais dédié aux différents thèmes de la musique électronique non joués dans les radios traditionnelles.
5% retransmission de Maxxima, production indépendante d'une radio associative internet qui nous offre un programme de qualité sur les musiques électroniques plus commerciales.



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

4. Financement

4.1 Fonds propres

b. Association déjà existante:

- Les derniers comptes annuels sont annexés.
- Nous n'avons pas de réserves car nous fonctionnons selon un budget prévisionnel remis chaque année à la ville de Meyrin pour obtenir notre subvention de l'année suivante.
- Extrait bancaire annexé.
- Notre association n'a pas besoin d'être assainie.

4.2 Fonds de tiers

- Nous n'avons pas d'emprunt auprès des banques,
- Nous n'avons pas de prêts dans le temps.

4.3 Plans

a. Les plans sur 5 ans :

- Plan d'investissement et plan d'amortissement (annexés).
- Compte prévisionnel de pertes et profits (annexés).
- Bilan prévisionnel (annexé).

b. Premier plan annuel (selon structure de l'OFCOM) annexé.

c. Pas de dividendes, nous ne sommes pas une association à but lucratif.

4.4 Calcul des rendements

Pas de chiffre d'affaires à réaliser, car radio associative, sans publicité et non lucrative, uniquement subventionnée.

4.5 Résumé avec indicateurs

Pas de chiffre d'affaires à réaliser, car radio associative, sans publicité et non lucrative, uniquement subventionnée.



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

5. Informations sur les obligations particulières

- a. Meyrin FM s'engage à respecter le droit du travail et ses conditions usuelles pour les bénévoles qui s'investissent au bon fonctionnement de la radio ainsi que d'éventuels stagiaires qui pourraient être engagés à l'avenir.
Le temps de travail des bénévoles est planifié en fonction du temps qu'ils peuvent nous accorder.
Pour les éventuels stagiaires, leur temps de travail, leur rémunération ainsi que les vacances seront réglés selon les règles en vigueur de l'OFP.
D'éventuelles formations de perfectionnement seront proposées en fonction des offres proposées par les organes faïtiers.
- b. A chaque nouveau membre qui nous rejoint, nous expliquons notre fonctionnement ainsi que les règles d'usages à respecter, soit pour l'utilisation des locaux et de l'antenne.
Nous lui transmettons ensuite les statuts de l'association, le règlement des locaux ainsi que la charte d'antenne.
Puis nous vérifions que les règles soient bien respectées par divers passages ponctuels du comité et nous organisons des séances tous les mois afin de faire un point de la situation sur les éléments qui n'auraient pas été respectés, ceci dans le but d'améliorer la qualité pour la suite.
- c. Aucune activité économique n'est mentionnée dans notre dossier. Notre demande sans buts lucratifs et sans publicités.
- d. Le présent dossier est uniquement axé sur l'obtention d'une seule fréquence pour la région genevoise.
- e. Aucune personne morale étrangère n'est détentrice d'une participation de l'Association et de sa radio Meyrin FM.



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

6. Diffusion

La zone de diffusion visée est le canton de Genève avec l'émetteur basé sur le Salève, site situé en France dans le département de la Haute-Savoie et les studios à Meyrin, selon carte géographique annexée.

Emplacement de l'équipement de radiodiffusion :

- Site, Le Champ d'air à Salève, France, 74, altitude 1142 mètres, situation N 46° 09'07.5", E 006° 11'34.1"

Fréquence nominale ou canal d'émission.

- Fréquence communiquée selon votre organe.

PAR estimé :

- 500 watt

Type d'équipement de radiodiffusion:

- SUONO TELECOM Srl ITALY, ESVA500, documentation annexé.

Diagramme de directivité du système d'antenne et puissance apparente rayonnée dans la direction du rayonnement principal:

- Selon documentation antenne annexé.

Polarisation des ondes:

- Vertical (V)

Hauteur du centre de gravité de l'antenne par rapport au sol :

- 13 mètres max. du sol.

Simulation de couverture :

- annexé



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

Coût lié à la diffusion hertzienne :

- Location annuelle du site : CHF 10'000.-
- Acquisition de l'émetteur hertzien + antenne : 10'000.-
(Amortissement prévu sur 4ans)
- Acquisition d'un faisceau hertzien : CHF 0.-
(Déjà en notre possession, homologué par l'OFCOM)

Pour information, notre coût annuel actuel de diffusion pour diffuser sur le câble genevois est de CHF 14'800.- (liaison X.21 Swisscom Broadcast).

Cette prestation pourra être supprimée avec l'obtention d'une fréquence hertzienne et la mise en place du faisceau hertzien.

Personne physique chargée du projet, de la mise en place et de l'entretien de l'installation de radiodiffusion ainsi que tout ce qui touche le contrôle des paramètres d'émission, comme l'excursion en fréquence, niveau démodulé avec mise à disposition d'un analyseur audemat 'RXFM-MC3' et d'un power mètre.

Monsieur Stanislas Roehrich
287, route de St-Julien
CH - 1258 Perly
Téléphone : 079 / 353 85 13



Association des Jeunes de Meyrin

Radio Meyrin FM

Route de Meyrin 307b – CP 225 – CH 1217 MEYRIN 1

Téléphone (répondeur) & Fax : + 41 22 785 46 73

internet : www.meyrinfm.ch - direction@meyrinfm.ch

7. Services additionnels

Aucun autre que ceux déjà mentionnés dans notre réponse.

8. Autres remarques et explications

Meyrin FM est une radio associative sur le câble genevois, existant depuis 13 ans et qui a pour but de former et d'intégrer principalement des jeunes dans le domaine radiophonique.

Elle a également comme objectif d'ouvrir son programme à des minorités culturelles dans le but d'offrir à un certain nombre d'auditeurs un programme par lequel ils s'identifient dans une société devenue personnelle (chacun pour soi).

L'obtention d'une fréquence hertzienne nous permettrait de mieux nous faire connaître et, par conséquent, de grandir tout en gardant nos valeurs.

